Image not found or type unknown

# employeur et remboursement frais transport en commun

Par **akira592**, le **20/09/2019** à **05:55**

bonjour,je suis salarié dans une entreprise de 110 personnes et je dois commencer une formation (fongecif)dés le mois d'octobre ,pour me rendre à mon lieu d'apprentissage(ici c'est un lycée)je prendrais les transports en commun,(bus,métro) et j'ai l'intention de prendre un forfait mensuelle sur 10 mois.

mes questions:
1.est ce que je reponds aux critéres pour beneficier d'une prise en charge d'une partie des frais de transport,par mon employeur(du fait que je ne vais pas au travail mais en formation)
2.mon employeur est-il obligé de prendre en charge une partie de mes frais de transport
3. si,oui,quel est la demarche à faire auprés de mon employeur(doc,cerfa...)
merci de vos reponses
cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés